

INSCRIPTIONS à partir du 1^{er} août



Début
des cours :
19
septembre
2026

Saison
2026/27
GRATUIT

Courons à COLOMBES

Tous les samedis (sauf vacances scolaires)

Ouvert à toutes les générations sauf mineurs

Modalités d'inscription sur **colombes.fr**

Avec le concours financier du
Département des Hauts-de-Seine
hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT





Courons à COLOMBES

de SEPTEMBRE 2026 à JUIN 2027

Bulletin d'inscription (gratuit) CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

IDENTIFICATION

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. mobile : / / / / E-mail@.....

INSCRIPTION *Cocher les cases correspondantes - document obligatoire*

- ☐ Je fournis la copie de l'attestation de la licence FFA ou FF TRI
- ☐ Ou, je fournis le certificat médical avec la mention «*de non ontradiation à la course pied et au renforcement musculaire*» ou sa copie datant de moins d'un an

ENGAGEMENT PERSONNEL *case à cocher : j'ai pris connaissance du règlement intérieur*

- ☐ J'autorise l'organisateur à utiliser mon image sur les supports suivants :
site internet, réseaux sociaux et journaux municipaux
«*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.* »

Date :/...../.....

signature obligatoire :





DOSSIER COMPLET À TRANSMETTRE À :

Mairie de Colombes
Direction des Sports
30, av. Henri Barbusse
92700 Colombes
Tél. : 01 47 60 80 48

OU SCANNEZ ET ENVOYEZ À L'ADRESSE MAIL :

sports@mairie-colombes.fr

RAPPEL : aucune inscription ne peut s'effectuer sans un certificat médical de « non contre indication à la course à pied et au renforcement musculaire ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, sur le site de la Ville.
Inscription en ligne :



DÉROULEMENT ET LIEU DE RENDEZ-VOUS

Les séances ont lieu tous les samedis de 10h à 12h au Parc Lagravère (hors vacances scolaires).
Le lieu de rendez-vous se situe devant l'entrée du Colombes Tennis Club de Colombes.

GRATUIT

PRIORITÉ DONNÉE AUX COLOMBIENS

Joindre un justificatif de domicile

Règlement

1/ ORGANISATION ET DÉROULEMENT :

L'activité « Courons à Colombes » est organisée par la ville de Colombes, tous les samedis (de 10h à 12h) de septembre à juin hors vacances scolaires (soit environ 30 séances par an). Cette activité sportive est ouverte à toutes les générations (sauf mineurs) et est encadrée par des éducateurs diplômés d'Etat. Les séances sont adaptées aux différentes allures des participants mais ne le sont pas pour la Marche Nordique et le renforcement musculaire. Une tenue adéquate à la course à pied est nécessaire.

2/ INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes toute l'année. Le nombre de places est limité à 50. La priorité est donnée aux Colombiens à qui il est demandé de joindre un justificatif de domicile.

Les inscriptions se font via ce bulletin ou via un formulaire en ligne.

Le participant devra joindre obligatoirement une copie de l'attestation de sa licence FFA ou FFTRI de la saison en cours, ou un certificat médical, ou sa copie, portant la mention « de non contre-indication à la course à pied et au renforcement musculaire » datant de moins d'un an. Ces documents seront conservés par l'organisateur pendant un an.

3/ ASSURANCES :

La ville est couverte par sa propre police d'assurance. Les participants doivent contracter une assurance individuelle en cas d'accident (les licenciés FFA et FFTRI sont couverts par l'assurance de leur licence).

4/ DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES :

La ville se réserve le droit d'utiliser l'image du participant, uniquement si celui-ci l'a préalablement autorisé, sur les supports suivants : site internet, réseaux sociaux et journaux municipaux. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville pour permettre l'inscription du participant. Son consentement est nécessaire pour permettre de recueillir les informations utiles à son inscription et l'octroi des informations demandées vaut consentement de sa part au traitement des données le concernant. Les données collectées sont réservées à l'usage de l'activité par la ville et seront conservées pendant un an à compter de la date d'inscription.

Le participant peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation du traitement de ses données. Il peut également retirer, à tout moment, son consentement et s'opposer au traitement de ses données. Toutefois, dans ces dernières hypothèses, le maintien de son inscription ne sera plus possible.

Le participant est invité à consulter le site cnil.fr pour obtenir davantage d'informations sur ses droits. Pour exercer ses droits ou pour toute question sur le traitement de ses données dans ce dispositif, il peut contacter la Direction des affaires juridiques - dpo@mairie-colombes.fr - Place de la République - 92700 Colombes 01 47 60 80 03. S'il estime, après avoir contacté la Direction des affaires juridiques, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL, sise 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07.

5/ ANNULATION :

La ville se réserve le droit d'annuler les séances en cas de force majeure ou de conditions climatiques contraires à la pratique de la course à pied, ou tout autre événement susceptible de gêner les bonnes conditions de la pratique.





Courons à COLOMBES

DIRECTION DES SPORTS

30, avenue Henri Barbusse

92700 Colombes

Tél : 01 47 60 80 48

Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mail : sports@mairie-colombes.fr

Site : www.colombes.fr